

FICHE TECHNIQUE

SÉDIMENT NARRATIF

Installation sonore et contée – expérience individuelle de 5 min à 20 min., tout public

Un projet de La Quadrature et Audiotopie

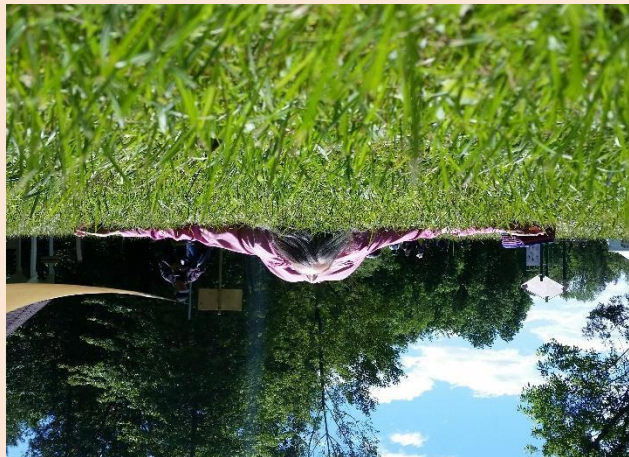
Codirection artistique : Étienne Legast et Nicolas Rochette

Texte, voix : Paul Bradley, Céline Jantet et Nicolas Rochette

Création sonore : Simone d’Ambrosio, Véronique Girard et Mathis Zgajnar

Conception technique : Étienne Monténégro et Étienne Legast

Relation au public et médiation : Paul Bradley et Céline Jantet



DIRCT. PRODUCTION :

LA QUADRATURE

prod@laquadra.ca

438-505-8077

DIRECT. TECHNIQUE :

Direction technique

Étienne Legast

Cell : 514-998-5944

etienne.legast@audiotopie.com

DIFFUSION :

LA QUADRATURE

Nicolas Rochette - 514-528-0728

info@prochainestation.com

AUDIOTOPIE

Simone d’Ambrosio - 514-578-1971

simone.dambrosio@audiotopie.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Durée totale du contenu de l'installation : 25 minutes
- Équipe de tournée : Direction technique + 1 à 2 membres de l'équipe (en fonction des besoins lors du montage et du démontage)
- En fonction des ressources, un deuxième module peut être installé pour permettre à deux personnes d'expérimenter l'œuvre en même temps.
- L'installation peut être semi-enterrée, produisant un tertre gazonné de 30 à 45 cm de haut sur lequel les gens peuvent se coucher. Si l'installation est enterrée plus profondément, sans tertre, elle peut devenir 100% furtive.
- Une signalétique sobre indique aux visiteurs comment se coucher sur l'installation.

Diffuseur

Le diffuseur fournira :

- Un **lieu adéquat pour recevoir l'installation**. Un espace extérieur avec une surface en terre dans lequel il est possible de creuser jusqu'à 2' (60 cm) et équipé d'un branchement électrique régulier à 400 pieds (13 mètres) maximum de l'installation.
- Un **accès au site choisi pour l'installation au minimum 2 semaines avant le montage** pour s'assurer de la composition du sol, de vérifier les éléments de sécurité et planifier le montage.
- une **période d'une journée de montage avant la diffusion** afin de creuser, brancher et ajuster l'installation au lieu et au contexte. Idéalement, le/la diffuseur.euse fournira des bénévoles ou prendra entente avec la voirie (dans le cas d'un terrain municipal) pour travailler avec l'équipe le jour de l'installation.
- L'information technique officielle des **éléments mécaniques déjà présents dans le sol** (tuyau, fils électriques...).
- Un **espace intérieur sécurisé** d'au minimum 2 mètres x 2 mètres pour entreposer du matériel
- Une **surveillance durant toute la durée de l'installation**. Si ce n'est pas possible, **prendre entente avec la production pour sécuriser la régie** lorsqu'aucun des artistes ou personne rattachée au diffuseur est présent sur le site.
- Un **espace et un moyen de disposer de la terre** durant la diffusion

Espace d'installation

- Aire de l'installation : 2 mètres x 1,5 mètres *
- Sol bien drainé, en terre et idéalement recouvert de gazon ou équivalent
- Profondeur maximale : 2' ou 60 cm

*La taille minimal noté ici est pour une installation qui accueille une personne à la fois.

ÉQUIPEMENT

Diffuseur

Le diffuseur fournira :

- L'équipement nécessaire pour disposer de la terre si nécessaire et/ou la terre nécessaire pour enterrer l'installation
- Les rallonges électriques entre l'installation et le branchement électrique

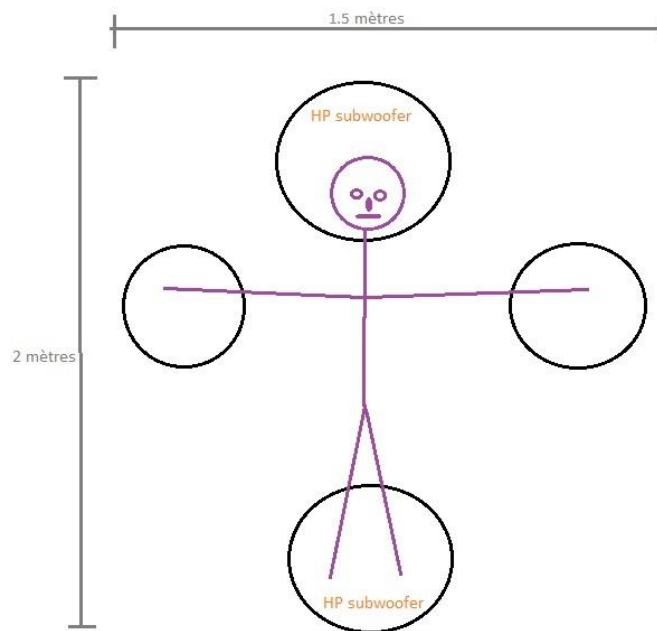
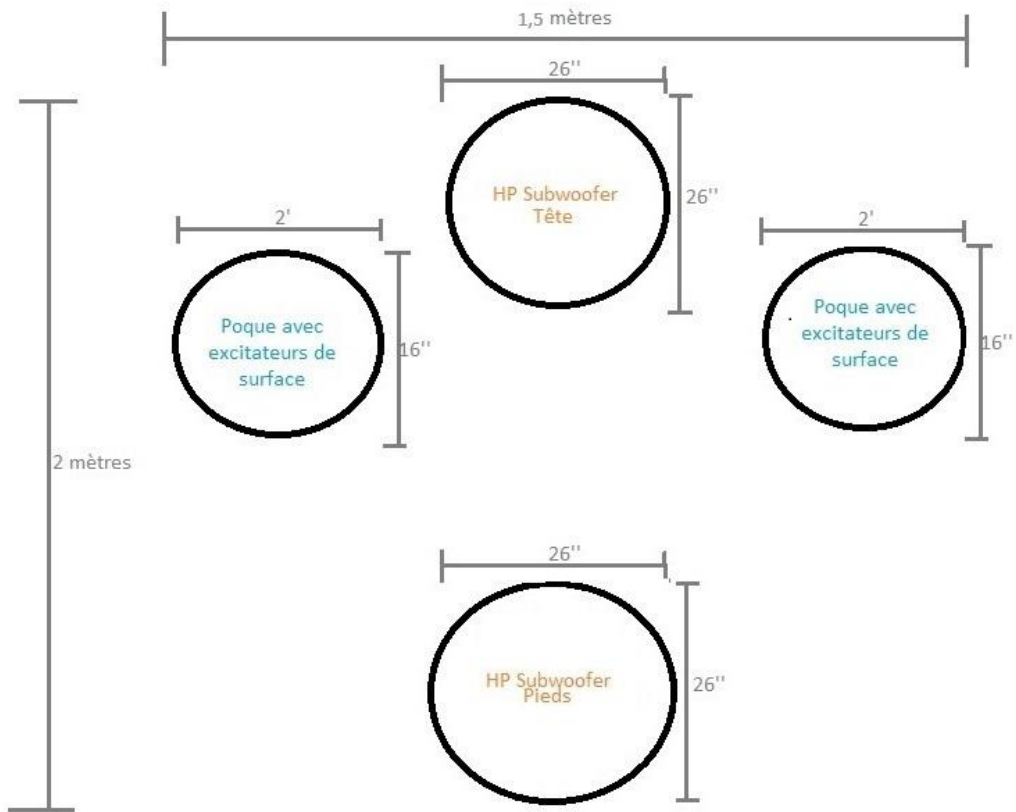
Producteur

Le producteur fournira :

- L'ensemble du matériel technique pour l'installation de l'oeuvre
- Le directeur technique fera les ajustements sur place lors de l'installation.

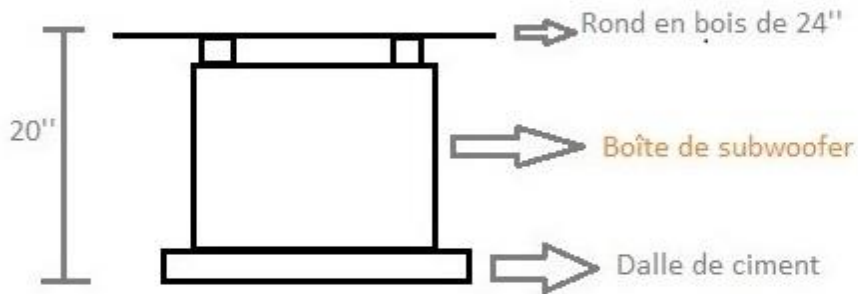
**** Ces plans sont à titre indicatif ****

Plan général de l'installation Sédiment narratif
Vue de haut - tous les éléments sont enterrés dans le sol



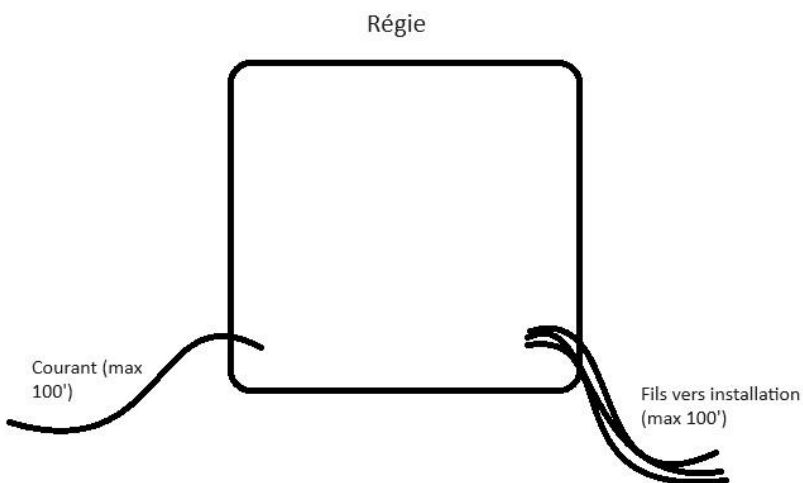
Plan de coupe de chaque élément

Haut-parleurs de basse



Les haut-parleurs de basse et les poque d'exciteurs de surfaces sont imperméabilisés par des membranes étanches. Des détecteur d'eau à l'intérieur des membranes préviennent en cas d'infiltration.

Poque excitateurs de surface x 2



La régie est hors terre. Elle peut être installer à l'intérieur de bâtiment à proximité de l'installation ou à l'extérieur avec un abris sur mesure pour la protéger des intempéries et du vol.